



## Compte – rendu du CESCE commun collège-lycée du

Mardi 17 janvier 2023

Présents : M. Garcia – *Proviseur*, M. Tournié – *Principal-adjoint* ; M. Ferret – *Proviseur-adjoint* ; M. Lottin – *Directeur-adjoint de SEGPA* ; Mme Laurens – *Assistante sociale* ; Mme Masounave – *Gestionnaire lycée et référente EDD* ; Mme Lamarque – *Parent d'élève* ; Mme Duclos – *CPE lycée* ; Mme Merlhe – *Professeure Documentaliste lycée* ; Mme Sarraméa – *Professeure de mathématiques lycée et référente égalité filles garçons* ; Mme Duboc – *Professeure d'EPS lycée et formatrice référente EDD* ; Mathéo Gaillard – *élève éco-délégué lycée* ; Mme Parrou – *Professeur de physique-chimie collège* ; Mme Faret – *Personnel administratif collège* ; M. Serret – *Professeur de SVT collège, référent EDD* ; Lola Vanbeuren – *élève lycée ambassadrice NaH et éco-déléguée* ; Marie Sost – *élève lycée membre du CVL et ambassadrice NaH* ; Mme Labastie – *Professeure des écoles spécialisée collège* ; Mme Causarieu – *CPE collège* ; M. Peter – *ARL lycée* ; Mme Lopes – *Infirmière* ; Mme Marmier-Muse – *Psy-EN*

Ouverture de la réunion par M. Garcia qui rappelle les liens forts qui existent entre le collège et le lycée, se réjouit de cette première réunion commune qui en appellera d'autres. Il s'agit pour ce premier temps de réunion, de présenter, partager, les projets qui ont une résonance commune sur les deux établissements ; c'est en ce sens qu'a été établi l'ordre du jour.

### **1- Environnement et Développement durable**

Au sein du lycée, il s'agit de relancer et de mettre en lumière des actions qui sont en place. Mme Duboc a réalisé une formation de 2h des éco-délégués au cours de laquelle des axes ont été choisis parmi les 17. Cela a donné le fil conducteur des actions à développer qui seront ensuite publiées sur la page ENT dédiée :

- Communication EDD par la création de capsules vidéos, de la réalisation d'un micro-trottoir ;
- Tri des déchets à l'internat et au foyer ;
- Egalité filles-garçons en lien avec la référente (voir point 3)
- Création et développement de la biodiversité : restaurer les zones végétalisées et sensibiliser au maintien de la biodiversité ; préservation d'espèces pollinisatrices en créant des zones avec des plantes résistantes au changement climatique. Une bourse aux graines est prévue au printemps
- Lutte contre le gaspillage : collecte de jouet et mise en place d'un troc de vêtements (organisation à définir : p-ê comme au collège Beaulieu ?)
- Lutte contre le gaspillage alimentaire : mise en place d'une borne de réservation des repas et déploiement prochain d'une application (MyTurboSelf) de réservation en ligne afin de ne pas produire de repas qui ne serait pas consommé. Quelques bloquants techniques persistent notamment quid de la sensibilisation des oubliés.

Au collège, des actions sont déjà mises en place et ne demandent qu'à se développer encore plus :

- Gestion des vêtements abandonnés : création d'une capsule vidéo.
- Réduction des déchets au self (EDD 12) depuis quelques années avec la distinction des assiettes petite faim et grande faim
- Tenue d'un club développement durable un mardi sur 2 de 13h30 à 14h

## **Projets communs :**

- Création de contenus : capsules vidéos, affiches et mise en ligne sur la page EDD. Cette page actuellement gérée au niveau lycée pourrait être commune aux deux établissements, elle doit de plus être visible sans être authentifié.
- Labellisation EDD de territoire, à voir aussi avec Mme Auriou, conseillère pédagogique du 1<sup>er</sup> degré pour la circonscription de Lannemezan, pour le lien avec le 1<sup>er</sup> degré. Mme Auriou sera invitée lors du prochain CESCE commun.
- Participation commune lycée-collège-1<sup>er</sup> degré( ?) au forum départemental des éco-délégués du 14 avril 2023 avec potentiellement une présentation de projet. Une visio de préparation commune, animée par Mme Duboc, aura lieu le 24 janvier à 13h à l'espace culturel du collège.
- Proposition d'un prix symbolique récompensant la meilleure BD / roman graphique sur la thématique du développement durable ; à rapprocher du déjà existant prix national ;
- Projet « La bonne échappée » proposé par M. Baron – Professeur d'EPS collège et Mme Ancey – Professeure d'EPS collège, en lien avec le lycée (section, M. Bourdeau) et les écoliers du primaire : proposition de faire la fin de l'étape cycliste (sections APPN + ...) lors de leur passage à Lannemezan en juin. Cela pourrait prendre part au sein d'une journée sport-santé collège lycée ;
- Concernant le projet sur la biodiversité, il y aura un intérêt fort à convier M. Duguet pour lier ce projet à l'atelier ERE de SEGPA

## **2- Lutte contre le harcèlement et le cyber-harcèlement**

Le collège est impliqué dans cette lutte par le biais du programme Phare et le lycée est précurseur grâce à l'existence des ambassadeurs prévention harcèlement. Une formation commune (sur demande de Mme Laurens, porteuse de projet) des ambassadeurs collège et lycée se tiendra le 14 février.

Au collège, l'organisation suit les préconisations du programme Phare avec l'installation d'un comité de pilotage ainsi que la mise en place d'actions et notamment la participation au concours NaH par la présentation d'une affiche ou d'un film. La journée du 10 novembre a été particulièrement investie par le collège grâce à diverses actions ; un padlet recensant des ressources a été créé.

Les ambassadeurs du lycée ont créé une page Instagram et développe cet usage du numérique ; ils ont une action de prévention avec un traitement collectif. Aux beaux jours, une journée avec des ateliers est programmée. Un questionnaire est en cours d'élaboration pour définir les pistes d'action à développer.

## **Projets communs :**

- Communication des outils sur les deux établissements : padlet...
- Formation commune des ambassadeurs.
- Formation commune des adultes à la Méthode de Préoccupation Partagée afin d'avoir un outil face aux situations de harcèlement : programmée en mars.
- Formation future commune en Premiers Secours en Santé Mentale
- Café des parents : le prochain (16 février 2023) traitera du cyber harcèlement et des réseaux sociaux

## **3- Egalité Filles Garçons**

Sur le lycée, Mme Sarraméa est référente et formatrice académique égalité ; elle s'est saisie de la possibilité depuis mars 2022 de demander la labellisation qui atteste de la visibilité interne et externe

des actions menées en proposant 3 niveaux de label. Le lycée a déposé en décembre 2022 son dossier pour le niveau 1.

La journée du **08 mars** est un objectif avec pour projet la création de capsules vidéos dédiées à l'orientation et la lutte contre les stéréotypes de genre notamment.

Sur les deux établissements un questionnaire permettant un diagnostic sur les discriminations et les violences de genre est en cours :

- Au collège le CVC doit le modifier (réunion prévue le 23 janvier) avant de le diffuser
- Au lycée, le CVL l'a déjà modifié, il a été diffusé.

### **Projets communs :**

- Les résultats seront analysés conjointement afin de dégager les priorités, les leviers, les freins et les personnes ressources. Un contact a été pris avec la référente académique qui nous guidera par la suite pour les pistes d'actions.
- Une ancienne action pourrait être réactivée : « Souriez, vous êtes clichés ! » : peut être sous la forme d'un club au lycée avec pour objectif une présentation au collège lors de la journée du 08 mars.

### **Possibles freins observés :**

- Ce sont souvent les mêmes élèves qui sont volontaires pour participer aux différentes missions, comment développer le vivier ?
- En collège et encore plus en lycée, il est difficile de réunir les élèves intervenants en dehors de leur cours ou de trouver des moments communs pour élaborer et construire les actions pilotées par les enseignants.

### **4- Calendrier.**

La date de la prochaine réunion du CESCE commun est convenue au **vendredi 31 mars 2023** de 10h05 à 12h à l'espace culturel du collège.

*Les directions du collège et du lycée remercient vivement l'ensemble des participants à cette réunion pour la qualité des échanges et l'implication de chacun.*